

Caderousse : vers la création d'une société d'aviron

Créée en bordure du Rhône, la commune de Caderousse a vécu, vit avec le fleuve. Au fil des siècles, l'ancienne Cadarossa a subi régulièrement et stoïquement, les inondations du Rhône. Le souci principal de ses habitants était alors de se prémunir contre les flots dévastateurs : pas de cultures arboricoles en bordure, maisons à étage pour isoler bêtes et gens des flots, construction des digues en 1856, etc...

Un plan d'eau plein d'avenir

Grâce aux travaux sans commune mesure entrepris par la Compagnie nationale du Rhône, le fleuve roi de Provence s'est assagi. Pour notre sécurité, pour notre bien être et pour la mise en valeur des terres, la C.N.R. a remodelé le paysage : les anciennes îles du bas bassin, du Colombier, de la Vernet, de la Berlie, de la Grangette ou de la Piboulette sont maintenant reliées à la terre ou disparues ; le bac à traio a disparu également et le Rhône est devenu canal.

Cet endiguage rassurant et l'aspect pacifique des eaux offrent désormais un paysage de calme, de douceur de vivre et de beauté.

Cette richesse hydrographique de notre commune met en relief l'immense possibilité de jouer d'un plan d'eau où le sport de l'aviron peut-être appelé à un développement plein de promesses.

Sait-on que le plan d'eau existant satisfait aux conditions techniques permettant le déroulement des championnats de la Fédération internationale des sociétés d'aviron (FISA) tels que les championnats d'Europe, les championnats du monde ou... les Jeux olympiques !

L'aviron, qu'est-ce ?

L'aviron, comme tout sport, n'est heureusement pas une succession de positions figées ; c'est le mouvement, c'est l'explosion de force, c'est la vie ! C'est le sport qui met la plus grande masse musculaire en jeu : 95 pour cent de la masse musculaire est dans le mouvement de ramer.

C'est un sport d'équilibre enfin : le rythme effréné de la vie actuelle nous emprisonne dans un mouvement où le corps et l'esprit sont mis à rude épreuve, d'où le besoin de rétablir l'équilibre par la pratique d'un sport durant les heures de loisirs.

Réunion générale le 20 avril

Aidez-nous à développer ce sport à Caderousse en nous rejoignant à l'assemblée générale qui se tiendra le mardi 20 avril à 20 h. 30 au Foyer municipal où seront mises en place les premières structures de la Société nautique de Caderousse.

LE PROVENÇAL - Samedi 10 Avril 1982

Caderousse

C'est parti pour la Société Nautique



Au Foyer municipal, la S.N.C. a vécu ses premiers instants et ses premiers coups d'aviron ont été guidés par M. Scotto, conseiller technique régional de la Ligue de Provence de l'aviron, M. Vinas, inspecteur départemental du Temps Libre, de la Jeunesse et des Sports, M. Mé-rindol, son adjoint et M. René Duhamel, directeur technique de la Société nautique d'Avignon. Le maire s'était fait excuser.

Réunis en assemblée générale constitutive, les participants ont mis en place à l'unanimité, le conseil d'administration composé de Mlles Mireille Giornal, Valérie Fouquet et MM. Caumes, Libes, Gorchon, Lucidor, Jauffret, Masse et Roche.

Le bureau se présente comme suit :

Président : M. Lucidor ; secrétaire : Mlle Giornal ; trésorier :

M. Caumes ; responsable sportif : M. Gorchon.

Les aspects concrets de la pratique de l'aviron ont été évoqués tant sur le plan du matériel que sur le plan financier.

Des rendez-vous ont été également pris avec la S.N.A. pour organiser une régata aux environs du mois de septembre. Cette promotion-spectacle de l'aviron à Caderousse sera examinée le moment venu.

Pour l'heure, le nouveau bureau va s'atteler à l'installation d'un ponton afin de rendre plus aisée la mise à l'eau des premiers skiffs.

Notre journal souhaite la bienvenue à ces nouveaux et sympathiques dirigeants sportifs et leur dit : « Bonne chance » !

Notre photo :

Quelques-uns de ceux qui « se sont jetés à l'eau ».

Le Provençal
lundi 26 avril 1982